



Compte-rendu conseil d'école N°2

Jeudi 10 mars 2022 à 18h à CHAVANNES

Membres du conseil d'école :

Enseignants : Mme DEMONT, Mme GUILLEMOIS, Mme HAMON, Mme JEUNE, Mme MARTIN, Mme SCHWARZ

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. FLORENT (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren), Mme RENARD (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

Bren : Mme DIAS, Mme PEYROT et M. BONIN

Chavannes : M. LIEBAULT, Mmes MANSOURI et TERRAES

Marsaz : Mme KERAVEC et M DEXTROYAT

Excusés : Mme GUIBBERT, Mme THEVENOT-MERINDOL, Mme COURTIAL, Mme PELLEGRINI, M. POCHON, M. DEBRIE, Mme RENARD, Mme DIAS, M. LIEBAULT

Mme ANSART (IEN)

Secrétaire de Séance : Mme SCHWARZ

Parole aux enseignants

1. Contentieux élections des représentants des parents d'élèves

M. HERNANDEZ, a été élu représentant des parents d'élèves, pour l'école de Chavannes, lors du scrutin du 8 octobre dernier. Contestant son élection, il a donné sa démission laquelle a été actée par Mme ANSART, l'IEN. En conséquence, Mme TERRAES, élue suppléante, devient titulaire pour l'école de Chavannes.

2. Personnels des écoles

Mme MULLARD Elise, aesh, est en congé parental. Elle est remplacée à l'école de Chavannes par Mme MANTHEY Emmanuelle pour une élève de GS et Mme GREISSE Ghislaine pour une élève de CP et un élève de MS à Marsaz.

Mme GIRAUD Emmadie, accompagne également une autre élève de CP.

Mme SCHWARZ sera absente à partir du 08/04, pour raison médicale. L'absence devrait durer à priori 3 mois.

3. Effectifs

Actuellement, par niveau

ECOLE	Nombre d'élèves total		TOTAL RPI
MARSAZ	49 élèves 3 départs	PS : 28 MS :21	193 élèves
CHAVANNES	72 élèves 4 départs, 1 arrivée	MS : 8 GS : 26 CP : 17 CE1 : 21	
BREN	72 élèves	CE2 : 21 CM1 : 23 CM2 : 28	

Prévisions pour 2022-2023 :

attention ces chiffres ne préfigurent en rien la répartition des classes pour l'an prochain

PS : 21 (à confirmer) MS : 28 GS :29

CP : 26 CE1 : 17 CE2 : 21

CM1 : 21 CM2 : 23

4. Projets – activités (RPI, écoles, classes)

RPI : ⇒ Carnaval le 19 mars, à Chavannes

- ⇒ Fête des écoles : le 1er juillet, à Bren

Ecole de Marsaz :

- Les élèves des deux classes se sont rendus vendredi 4 mars à l'Espace des Collines pour voir un spectacle vivant « Dedans-moi » sur le thème des couleurs et des émotions.

- Les élèves se rendront à la miellerie de Bren en mai pour clôturer un travail sur la biodiversité commencé via les Vendredis Climatiques (OCCE)

- Lors des Vendredis Climatiques, les élèves des deux classes ont mené une réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école (observation de la biodiversité dans le gazon synthétique, dans l'herbe). Une pelouse fleurie sera bientôt semée sur une partie de notre zone herbée, ainsi que des plantations dans les bacs.

-Les deux classes se rendent un vendredi sur deux à la bibliothèque communale pour emprunter des livres. Une fois par période, les bénévoles de la bibliothèque proposent une animation autour d'un thème.

- Les enfants participent aussi à un concours avec l'école des loisirs : il faut « construire un gigantogâteau ». Nous avons fait le choix de le construire avec des emballages issus de produits

utilisés en pâtisserie.

- Les élèves de PS-MS de maîtresses Julie et Fabienne expérimentent la « classe dehors » quelques heures les mardis matins avec maîtresse Fabienne. Des activités pédagogiques sont menées dehors, sur une zone herbée devant l'école.

Ecole de Bren :

- Grand projet : voyage scolaire du 21 au 24 mars, à Lus-la-Croix Haute : au programme, escalade, randonnée, course d'orientation, jeux autour du monde.

Pour le financement, la Tombola a eu lieu le 7 mars : les élèves ont réalisé des affiches, pour remercier tous les donateurs de lots. Ils rédigeront également des lettres de remerciements

- bibliothèque 1 fois par mois

- piscine : 5 séances au lieu du 10 : le lundi matin

⇒ pour les CE2, validation du savoir nager

⇒ pour les CM2, validation du diplôme de natation pour l'entrée en 6^{ème}

- CE2 : 2 séances d'intervention du Sytrad en lien avec les nouvelles règles de tri en vigueur (en avril et mai)

Ecole de Chavannes :

- Carnaval le vendredi 18 mars après-midi,

- Inscription à la Fête du court-métrage pour les 3 classes (du 16 au 22 mars),

- reprise des séances de lecture à la bibliothèque municipale,

- Projet rivière : soutenu par la Communauté de Communes, à venir, les 2^e (le 12 mars dans la classe) et 3^e séance (sortie à l'Etang du Mouchet en juin) pour les GS/CP,

- Participation aux Vendredis climatiques pour les 3 classes : la thématique : goûter zéro déchet et bio diversité.

- Théâtre : participation aux Monstrueuses rencontres pour les CP/CE1, et spectacle le 20 mai à l'espace des Collines et participation des parents au spectacle.

Les classes de Mmes Martin et Guillemois travailleront avec Mme Gaillard autour des fables de La Fontaine avec possiblement une présentation aux familles

- La visite de l'exposition « Guili-Guili » aux Clévos, à Etoile-sur-Rhône aura lieu le 5 avril pour les classes 1 et 2

- Cycle natation : modification du calendrier en raison du contexte sanitaire ⇒ 7 séances pour les classes de Mmes Martin et Schwarz qui débuteront le lundi 2 mai et jusqu'au lundi 20 juin.

- Fête du 100^e jour d'école : le 7 avril

Dans le cadre de la Lecture grande cause nationale 2021-2022, ce jeudi 10 mars : l'école a participé « au quart d'heure de lecture » de 10h à 10h15, un temps banalisé de lecture personnelle pour toutes les personnes présentes à l'école (adultes et enfants). L'équipe réfléchit à systématiser ce moment pour développer la concentration des élèves, leur aisance et leur attachement à une

pratique régulière de la lecture.

5. ENIR, phase 3

L'école de Chavannes a reçu tout le matériel numérique commandé pour la phase 3 du programme Ecoles numériques ; elle dispose de 12 tablettes Ipad élèves, 3 tablettes enseignants et leur protection, 3 boîtiers apple TV, répartiteurs audio, enceintes blue tooth, 2 cartes itunes, 2 bornes wifi, 3 clés USB lightening.

M RUFFIE enseignant référent aux usages du numérique, est venu à l'école configurer le matériel. Les 3 enseignantes recevront une formation au cours d'un stage à la journée le jeudi 31 mars, elles seront remplacées dans leur classe ce jour-là.

L'école de Marsaz a reçu le même matériel configuré par M RUFFIE. Une formation aux enseignantes sera proposée l'année prochaine.

L'école de Bren a un souci de vidéoprojecteur qui ne sont pas compatibles avec le nouveau matériel disponible à l'école. C'est en cours d'installation.

6. Protocole sanitaire

La rentrée du 28 février a vu le protocole sanitaire passer du niveau 3 au niveau 2 et s'alléger avec l'arrêt de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves et le personnel ; le brassage des élèves permis par niveau ou groupe de niveau ; la pratique d'activités physiques et sportives en intérieur sans masque ; le dépistage de la covid ne se fera plus que par un seul test à J2 dès lors qu'on est contact d'un cas confirmé. Il ne sera plus demandé d'attestation sur l'honneur pour le retour en classe.

En pratique : les garderies ont retrouvé leur fonctionnement normal ; les récréations peuvent se faire au même moment pour les classes.

Pour l'école de Marsaz, le fonctionnement n'est pas modifié : les classes font la récréation séparément. Cette organisation convient en effet à tous, nous essayons au maximum de ne pas modifier les habitudes des petits.

A partir du lundi 14 mars, l'obligation du port du masque en intérieur est levée pour tous, on passe au niveau 1.

Autre point : pour surveiller la qualité de l'air dans les pièces et procéder à une aération régulière et de qualité, les communes ont été encouragées à équiper les écoles en capteurs de CO2 et sont subventionnées pour ce faire à hauteur de 8 € par élève scolarisé. La mairie de Chavannes équipera les 3 classes de l'école et la salle polyvalente, prochainement.

7. Communication aux familles

Depuis 2 ans et le début de la crise sanitaire, la communication avec les familles par emails s'est accrue. Communication efficace, après s'être assuré que toutes les familles font partie de cette boucle communicante, pour envoyer les nombreux protocoles et autres attestations, et travaux pour la continuité pédagogique. Communication rapide pour des situations délicates voire urgentes (absence d'enseignants, cas covid, classe fermée...).

Nous remercions les familles qui dans la majorité des cas, sont compréhensives et s'adaptent.

Ces derniers temps, suite au contexte sanitaire, l'école de Chavannes a fait face à une succession de fermeture de classe suite à l'absence et au non remplacement des enseignantes et des parents ont manifesté leur fort mécontentement d'être prévenus le matin même, par téléphone ou par email. Certes ces situations imprévues mettent les familles en difficulté, peuvent échauffer certains esprits mais l'équipe de l'école, malheureusement, les subit aussi.

Le contexte allant vers un retour à la normale, le cahier vert redevient l'outil principal de communication entre les familles et l'école.

Parole aux représentants des parents d'élèves

8. Extension de la garderie du soir

Résultats de l'enquête auprès des familles pour étendre les horaires de la garderie jusqu'à 18h15 et 18h30.

Le taux de participation de 68% pour Marsaz, 35% pour Bren, 67% pour Chavannes.

Les personnes non concernées : 22 pour Marsaz, 18 pour Bren, 25 pour Chavannes

Les besoins : 12 enfants pour Marsaz, 8 enfants pour Bren, 25 enfants pour Chavannes

Une réflexion sera menée par les mairies sur ce point d'ici le prochain conseil d'école.

Document en annexe.

9. Gestion des élèves en cas d'absence des enseignants

⇒ demande pour la mise en place d'un service minimum ?

Pour rappel, le service minimum d'accueil n'est effectif qu'en cas de grève. Dans les autres cas, cela est interdit. C'est aux services de l'Education Nationale de pallier à ces absences.

Avec le non-brassage obligatoire, les enseignantes ne pouvaient pas accueillir les enfants qui ne pouvaient pas être gardés par les familles.

Avec le brassage permis, les enseignants peuvent accueillir les autres élèves des collègues absents mais en fonction des places disponibles.

Les délégués des parents regrettent le non-remplacement des enseignants en cas d'absence et surtout le manque de remplaçants.

10. Remerciements

- aux familles pour leur implication auprès des classes, pour leur adaptation / compréhension eu égard au protocole sanitaire, fermeture de classe,
- à toutes les personnes qui ont passé un agrément piscine, vélo, ski
- à l'association des parents d'élèves La Marelle pour le financement des activités, pour les manifestations organisées à cet effet,
- aux mairies des 3 communes et aux personnels dans les écoles (atsem, cantine, garderie, car)
- aux 3 bibliothèques municipales.

11. Date du conseil d'école n°3

Il se tiendra le lundi 20 juin 2022 à Marsaz, à 18h.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le conseil d'école se termine à 19h20.

Le 10 mars 2022

Lalâtiana GUILLEMOIS

Directrice de l'école de Chavannes

Présidente

Fanny SCHWARZ

Professeur des écoles adjoint

Secrétaire